



# Foire aux questions

## sorties d'observation de ponte de tortues marines avec l'association Oulanga na Nyamba

### Quelles sont les consignes et pourquoi ?

- Porter des vêtements sombres  
→ La nuit sur la plage, des vêtements clairs sont plus visibles pour les tortues
- N'avoir aucune source de lumière sur la plage  
→ Les tortues marines n'apprécient pas qu'il y ait de la lumière sur leur plage la nuit. Voir de la lumière sur la plage peut les empêcher de monter sur la plage. De plus, il est interdit par la loi d'émettre de la lumière sur Moya entre 18h et 6h le matin.
- Rester groupé et assis  
→ Pour les mêmes raisons que la lumière, les tortues voient les mouvements et ressentent les vibrations. Pour ne pas les déranger ou les empêcher de monter pondre, le plus simple est de limiter ses déplacements et de rester assis. De plus, il est interdit par la loi d'être présent sur la plage de Moya entre 18h et 6h du matin. L'association a une dérogation à cette interdiction et souhaite laisser le moins de traces possibles de son passage.
- Suivre les consignes des encadrants  
→ Formés et expérimentés, les guides savent comment réagir face à une situation et face à une tortue. Ecoutez leurs conseils pendant la sortie pour être sûr d'avoir le bon comportement.

### Pourquoi je n'arrive pas à cliquer sur la date que je souhaite pour réserver en ligne ?

Il y a plusieurs raisons possibles à cela : la première est qu'il n'y a pas de date prévue ce jour-là. La seconde raison est que la sortie est déjà complète et qu'il n'est plus possible de réserver sur cette date.

La différence dans le tableau de réservation est visible comme ci-dessous :

18	19	20
Pas de sortie organisée	Sortie d'observ... Plus de places dis...	Sortie d'observ... 6 Places
	Sortie complète Vous ne pouvez pas cliquer sur réserver	Sortie avec des places disponibles Vous pouvez réserver

### Pourquoi est-ce que je dois adhérer à l'association pour participer ?

Oulanga na Nyamba est une association de protection de l'environnement. Ce n'est pas une entreprise cherchant à faire des bénéfices. Les sorties d'observation de ponte de tortues marines à Moya est une des plus anciennes activités pour les adhérents de l'association. L'adhésion permet de créer un lien entre le participant et l'association pour que tout le monde soit couvert en cas de problème.



Adhérer à une association, c'est prendre part à son fonctionnement (avec une voix aux assemblées générales), contribuer à son développement et participer aux activités en remplissant un bulletin d'adhésion et en s'acquittant du paiement d'une cotisation.

### Quel est le prix de la sortie ?

Cette sortie n'est pas une prestation payante mais une activité ouverte aux adhérents. Après avoir réglé la cotisation de 15€ pour les adultes et 2€ pour les enfants, étudiants et sans emploi (valable du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre) vous pouvez participer à autant de sorties que vous le souhaitez.

### Pourquoi le nombre de participants est limité à 10 personnes ?

Il y a plusieurs raisons : la première étant qu'une ponte de tortue marine dure en moyenne 15-20 minutes et qu'il n'est pas possible pour plus de 3-4 personnes d'observer en même temps, 10 personnes est le nombre idéal pour permettre à tout le monde d'observer la ponte en organisant des rotations de petits groupes entre 2 et 4 personnes.

La seconde raison est que la plage de Moya est un espace réglementé. En effet la plage est interdite au public entre 18h et 6h. L'association a une dérogation pour effectuer ses activités et vous emmener sur la plage. Mais la dérogation nous autorise 14 personnes sur la plage : 10 participants et 4 encadrants maximum.

### Pourquoi il n'y a pas plus de dates de sorties disponibles ?

Les sorties sont organisées les soirs où la marée haute est entre 18h et 20h. Ainsi, les chances d'observer une ponte rapidement sont maximisées. Ces conditions sont disponibles environs tous les 15 jours pendant quelques jours.

De plus les sorties sont encadrées par les bénévoles de l'association. Nous sommes très reconnaissants de leur engagement pour que ces sorties soient possibles.

### Est-ce qu'il y a un âge minimum pour participer ?

Il n'y a pas d'âge minimum imposé pour participer. Il faut cependant être conscient que sur une bonne partie de la sortie, il va falloir rester assis la nuit sur la plage sans lumière. Ces conditions peuvent être longues et difficile à vivre pour les enfants trop jeunes.

### Est-ce qu'il y a un âge maximum pour participer ?

Il n'y a pas d'âge maximum imposé pour participer. Il faut cependant être conscient que sur une bonne partie de la sortie, il va falloir s'asseoir dans le sable, puis marcher dans le sable dans la nuit pour aller jusqu'à la tortue. Pendant l'observation de la ponte, il est souvent nécessaire de se coucher dans le sable et parfois de passer sous des branches pour accéder à la tortue.

### Est-ce que vous prenez la carte bleue ?

Lors du paiement de l'adhésion sur place, nous ne prenons pas la carte bleue. Le paiement sur place se fait en espèce et par chèque uniquement. Cependant vous avez la possibilité de payer en avance votre adhésion en ligne. Ce moyen de paiement est celui privilégié par l'association.



## Comment faire pour annuler ma réservation ?

Le nombre de sorties étant limité et très demandé, il est préférable d'annuler au plus tard 48h avant la date de la sortie. Pour cela il vous suffit d'envoyer un mail à l'adresse [activites@oulangananyamba.com](mailto:activites@oulangananyamba.com). En cas d'annulation urgente, les coordonnées téléphoniques pour contacter l'association sont disponibles dans le mail automatique que vous recevez à la réservation.

## Je ne suis pas véhiculé, est-ce que l'association peut m'emmener à Moya ?

L'association n'organise pas le trajet jusqu'à Moya. Avant de réserver une sortie, vérifiez les conditions d'accès (chemin gravier et terre) et si vous pouvez vous rendre à Moya véhiculé. Il n'est pas conseillé de faire le chemin à pied. Les taxis n'acceptent pas souvent de descendre à Moya.

## Combien de temps dure la sortie ?

Une sortie d'observation de ponte de tortue marine avec l'association Oulanga na Nyamba dure environ 3h. Il n'est pas possible d'avoir une estimation précise puisque la durée de la sortie dépendra de la présence des tortues et de leur « rapidité » à trouver un endroit propice pour la ponte. En général une sortie se termine rarement après 23h.

## Est-ce que nous sommes assurés de voir une ponte de tortue ?

Il n'est pas possible de prédire le comportement des tortues. Bien que nos sorties soient organisées pour maximiser nos chances d'observation d'une ponte et que les encadrants font leur possible pour atteindre cet objectif, nous ne pouvons pas garantir l'observation d'une ponte.

## Quelles mesures prenez-vous contre l'insécurité ?

Le seul conseil que nous pouvons donner est de ne pas descendre à pied sur le parking de Moya. Après cela, nous n'avons jamais eu de gros problème d'insécurité. Si le moindre danger est identifié, les gendarmes sont immédiatement alertés et la sortie annulée.

## Pourquoi faut-il s'habiller avec des vêtements sombres

La nuit sur la plage, les vêtements blancs reflètent la lumière des étoiles et de la lune et nous rendent visibles sur la plage. Les tortues n'apprécient pas le mouvement sur leurs plages, il est préférable d'être vêtu de sombre pour être moins détecté par elles.

## Est-ce que je pourrais téléphoner sur la plage ?

Il ne sera pas possible de téléphoner sur la plage puisqu'il vous sera demandé d'éteindre votre téléphone ainsi que les montres connectées et tous les objets susceptibles de faire de la lumière. Si vous avez une astreinte téléphonique, il vaut mieux réserver une autre soirée.

## Est-ce que je dois venir en basket ou en tong ?

C'est au choix de chacun et les deux sont possibles. Sachez juste que si vous enlever vos tongs sur la plage et ne les retrouvez plus, il ne sera pas possible d'allumer la lumière pour les chercher.

## Pourquoi il n'est pas possible d'avoir de lumière sur la plage ?

Les tortues montent la nuit sur les plages quand elles sont tranquilles. Cela signifie qu'avant de monter sur la plage, les tortues vont observer la plage. Si les tortues voient des mouvements et de la lumière, elles risquent de ne pas sortir du tout de l'eau.



De plus, la plage de Moya est sur un espace protégé et la réglementation interdit l'utilisation de toute source de lumière sur la plage entre 18h et 6h du matin.

### Est-ce que je pourrais prendre des photos de la tortue ?

Il ne sera pas possible de prendre de photos ou de filmer, même avec une go-pro. Les appareils produisent tous de la lumière, et le risque de déclenchement du flash est trop important.

### Est-ce qu'il fait froid sur la plage ?

En saison des Alizés (particulièrement en juillet et août) les soirées peuvent être fraîches sur la plage le soir.

### Est-ce que je peux manger sur la plage ?

Il est possible d'apporter à manger et à boire pendant l'attente sur la plage. Privilégiez des snacks et sandwichs qui ne laisseront pas de déchets sur la plage.

### Est-ce que je peux rester sur la plage après la sortie ?

Non il ne sera pas possible de rester plus longtemps sur la plage après la sortie. La plage de Moya étant réglementée, vous n'êtes pas autorisé à être présent sur la plage entre 18h et 6h en dehors de nos activités écotouristiques.

### Est-ce que je dois repayer pour participer à une autre sortie ?

Si vous avez une adhésion valide pour l'année en cours, vous n'aurez rien à payer pour participer à une autre sortie. Attention il faudra renouveler votre adhésion si vous souhaitez participer à une sortie à partir du 1<sup>er</sup> janvier de l'année d'après.

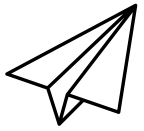
### Est-ce que je dois rester en Petite-Terre après la sortie ?

La plupart de nos sorties se termine avant 23h. Vous pourrez donc selon l'horaire de fin de la sortie prendre les barges de 22h, 23h ou minuit vers la Grande-Terre.





**Vous n'avez toujours pas trouvé une réponse à votre question ?**



**Contactez-nous par mail :**

**[activites@oulangananyamba.com](mailto:activites@oulangananyamba.com)**

